Association des cartothèques et archives cartographiques du Canada

Premier

Prix annuel de l'ACACC pour article étudiant

L'Association des cartothèques et archives cartographiques du Canada (ACACC) est fière d'annoncer la tenue du premier concours annuel pour le meilleur article soumis par un étudiant ou une étudiante. Les dissertations peuvent porter sur l'information et l'accès aux données géospatiales, sur la cartographie, sur le matériel cartographique, sur l'information cartographique, sur les données SIG ou sur l'information géo-référencée.

Admissibilité

Le concours est admissible à toute personne originaire du Canada ou qui étudie au Canada et qui est présentement inscrite à une institution post-secondaire (collège ou université). Les articles doivent être rédigés pendant l'année scolaire 2004-2005.

Dissertation

L'article doit être original et ne jamais avoir été publié. Il doit comporter moins de 3 000 mots. Les juges porteront l'attention en premier lieu sur l'originalité du sujet et sur son apport en nouvelles connaissances et idées novatrices. L'article sera également jugé sur la façon dont l'auteur démontre la pertinence du sujet, sur la qualité générale de la présentation et de la documentation ainsi que sur la qualité littéraire du texte.

Prix

Le récipiendaire recevra un montant de 250.00 \$ et les droits d'adhésion à l'Association pour une année. Le prix inclus également une invitation à présenter la communication lors de la conférence annuelle de l'ACACC tenue à la fin mai ou au début juin. Si le récipiendaire répond à cette invitation, il sera dispensé des frais d'inscription au congrès et l'Association lui allouera un montant de 250.00 \$ pour couvrir les frais de voyage.

Date limite: 15 mars 2005

Les inscriptions doivent être reçus au plus tard le 15 mars 2005, le cachet de la poste faisant foi.

Président(e), Comité des prix, ACACC, a/s Bibliothèque et Archives Canada 395 rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Présenter un article au concours!